

Francophone en Acadie: une autobiographie langagière

Dayna Muzey

Identity is multi-faceted, particularly among linguistic minorities, for whom it may be challenged or denied on a daily basis.

In New Brunswick, many francophone communities experience the full weight of the anglophone majority's influence; these groups are not the main focus of this paper, however. Within the francophone minority in New Brunswick, there are smaller groups who, like other francophones, strive for recognition and self-affirmation without benefiting from the solidarity of mainstream Acadian culture. As such, the relationship between these smaller groups and the general francophone minority becomes distorted and disconnected, despite their seemingly harmonious political goals.

For Acadians, the French language is central, not only to their linguistic identity, but also to the community's existence and survival. Yet, while the term "francophone" presumably applies to all speakers of the French language, the Acadian cultural narrative often fails to include francophones of non-Acadian heritage.

This linguistic autobiography bears witness to the ethno-cultural conflicts that arise for a non-Acadian francophone growing up in New Brunswick.

Its purpose is to expose such conflicts in order to better understand who and what we may consider to be a linguistic or ethno-cultural minority in this province.

As the child of an Ethiopian immigrant and a Québécoise, my experience in the New Brunswick school system is relevant to this end. To complicate matters, I have lived in several towns, each with their own sociolinguistic dynamic. I also examine how, as an outsider to the local francophone communities, annual celebrations of the francophone (or Acadian) identity created a clear boundary between local francophones and myself, despite their inclusive objectives.

Furthermore, I explore several interactions with my francophone classmates, which included racist heckling and provocations. These reinforced many ill-informed notions of my own ethno-cultural identity and established boundaries between us.

Finally, the culmination of these experiences is examined as part of my linguistic identity. As such, I hope to broaden the terms of inclusion that apply to speakers such as myself, no matter our ethnic, cultural, or linguistic background.

Chez les francophones du Nouveau-Brunswick, l'identité langagière est un débat dynamique qui subit une évolution constante. Boudreau et Dubois font un bilan des différentes approches à la diglossie et relèvent l'aspect évolutif de cette situation sociale : les locuteurs des langues en contact sont constamment confrontés à des tensions langagières.¹ Pourtant, la situation diffère en fonction de chaque locuteur. Le débat en Acadie concerne largement l'identité du locuteur francophone, mais ne compte pas nécessairement les francophones étrangers. Bien qu'une proportion importante de la population francophone du Nouveau-Brunswick s'agisse d'Acadiens et d'Acadiennes, on y trouve toutefois une partie significative de francophones venant de l'extérieur de la province, voire du pays. Sachant que la langue est intimement liée à l'identité, le fait de considérer les opinions linguistiques des francophones encore plus marginalisés que les Acadiens et Acadiennes enrichirait un débat qui est peu considéré en ce moment.

Je propose d'ajouter ma part au débat en offrant ici une analyse introspective de ma biographie langagière en tant que francophone d'ascendance éthio-québécoise. Mon contexte social, ethnique, culturel et linguistique diffère de celui appartenant à la majorité des francophones du Nouveau-Brunswick. J'examinerai d'abord l'implication de mon nom de famille au sein des rapports sociaux dans le milieu francophone. Ensuite, je ferai le bilan de mon expérience dans le cadre du système d'éducation du Nouveau-Brunswick et des enjeux linguistiques qui en ont résulté. Mes impressions et l'évolution de ma perspective de la langue française au Nouveau-Brunswick seront aussi des thèmes principaux de mon exploration linguistique.

Mon parcours linguistique comprend plusieurs déménagements, une pluralité de contextes, d'influences culturelles, une forte implication du bilinguisme et plusieurs tensions langagières. Toutes ces péripéties m'ont permis de développer une richesse culturelle, mais aussi de grandes confusions identitaires.

Mon père est un immigrant natif d'Éthiopie, où il a connu l'époque de la guerre civile. Il a quitté le pays à l'aide d'un soldat canadien avec lequel il s'est lié d'amitié dans un camp de réfugiés du Soudan. Ce dernier emporta mon père vivre avec sa famille en Nouvelle-Écosse, où il devint citoyen canadien. Il termina son secondaire et obtint éventuellement un baccalauréat en affaires à l'Université de Dalhousie. Ma mère est d'origine québécoise. Elle rencontra

mon père lorsqu'elle vint à l'Université de Dalhousie pour obtenir un diplôme en immersion anglaise.

Ils restèrent ensemble quelques années à Halifax, mon lieu de naissance. Suite à leur séparation et à deux ans d'école primaire, ma mère se trouva un emploi à Grand-Sault, où nous sommes déménagées. Mon père venait me chercher deux fois de semaine par mois pour des visites à Fredericton. À seize ans, je retournai vivre avec mon père à Fredericton pour compléter mes deux dernières années d'études secondaires. Je termine actuellement ma troisième année à l'Université de Moncton.

J'ai appris le français et l'anglais au sein de mon milieu familial. Puisque mes parents étaient séparés, ma mère m'a transmis sa langue maternelle et mon père, la sienne. J'ai donc appris chaque langue dans un milieu isolé, ce qui a favorisé un bilinguisme équilibré. J'ai d'abord parlé le français, mais l'anglais n'a tardé que quelques mois par la suite. Je ne peux me souvenir d'un temps où je ne parlais qu'une seule langue.

À titre d'information, mon analyse ne sera pas limitée aux facteurs linguistiques. Elle comptera également les facteurs ethnoculturels qui interagissent avec les différents contextes de mon entourage.

Dans l'espace francophone, il n'est pas hors du commun de retrouver des immigrants d'Afrique au sein de la population. Dans les communautés francophones, ce sont habituellement des natifs de la Côte d'Ivoire, du Congo, du Sénégal, ou de tout autre pays africain ayant le français comme langue officielle ou langue seconde. De plus, les enfants de ces immigrants sont souvent nés au Canada.

Pourtant, cette situation correspond plus ou moins à mon contexte d'identité langagière et culturelle. Mon père est un immigrant d'Éthiopie, l'un des seuls pays africains qui n'a pas été colonisé par une force européenne (l'Italie a pu s'y installer pour quelques années, mais sans y imposer sa domination ni sa langue). Malgré mon ascendance à moitié québécoise, mon nom ne se dit pas particulièrement francophone. Pourtant, ce n'est pas le manque d'origine francophone de mon nom qui provoqua les réactions, mais plutôt qu'il fut difficile de l'identifier et de le *classer* à première vue.

Dans une ville comme Grand-Sault, où la diversité ethnique se dit déjà très rare, mon prénom, et surtout mon nom de famille, agit comme une marque d'étrangeté au sein de mes groupes sociaux et scolaires. Jumelé avec un teint de peau mulâtre, l'indice d'un accent québécois et d'une parfaite maîtrise du bilinguisme, j'eus droit à une grande variété

d'attitudes et de réactions. Celles-ci passaient de la curiosité pudique jusqu'au racisme grossier.

Je me souviens d'une anecdote particulière de mon secondaire. Lors de ma septième année à l'école, une élève avec laquelle j'ai tenté de me lier d'amitié a immédiatement renchérit de manière très agressive, jappant des injures pour mettre au clair qu'elle ne voulait pas s'associer à une « Amérindienne. » Perplexe, je suis demeurée bouche bée face à ce comportement, qui s'est d'ailleurs produit à plusieurs reprises. Par exemple, un groupe dans mon autobus scolaire s'est souvent amusé à me lancer des railleries, chantant et criant des provocations racistes concernant les peuples autochtones. Notons que tout au long de mon parcours scolaire à Grand-Sault, on ne m'a jamais tout simplement posé la question de mes origines. Cette anecdote exemplifie la connotation négative qui semble se rattacher aux Autochtones. Le fait que je partageais certaines caractéristiques physiques avec une personne autochtone a provoqué énormément de réactions hostiles chez mes camarades et ce sans la moindre confirmation de mes origines.

Ceci relève d'ailleurs un grand dilemme interne : je n'ai que rarement cédé à l'envie de préciser mon identité auprès de mes camarades. Pourtant, à l'adolescence, on juge important de pouvoir s'identifier et s'associer à un groupe, question de confirmer et d'affirmer son identité. J'en n'en fut pas l'exception, mais mon dilemme s'ensuit : de quel droit exige-t-on une précision de mon identité ? Pourquoi cette information est-elle si critique à mes rapports sociaux ? Enfin, peut-être la problématique la plus importante : quelle importance compte réellement mon identité ? Pourquoi mes camarades sont-ils prêts à assumer mon ethnie, ma nationalité ou mon identité, puis d'agir de façon grossière et raciste à partir de leur (fausse) assumption ? En effet, certaines de ces questions se répondent avec le temps, mais la dernière reste encore à réfléchir.

Avec beaucoup de temps et de réflexion, j'ai conclu que ces comportements provenaient largement d'une source d'ignorance. Une personne connaissant seulement mon nom, ayant vu la couleur de ma peau et entendu mon accent aurait beaucoup de peine à déterminer mes origines, mon lieu de naissance et mes influences linguistiques. Il semblerait que cette difficulté prône aussi une certaine frustration qui entraîne la lourde exécution des sanctions, en retour. On tolère mal le fait de douter, sans pouvoir confirmer, qu'un individu n'appartienne pas au groupe local.

Tel que mentionné ci-dessus, la population de Grand-Sault est non seulement homogène, mais aussi très isolée. Plusieurs personnes y passent toutes leurs vies et donnent naissance à une deuxième et troisième génération qui, à leur tour, y demeurent en permanence.

Cet isolement rural, combiné avec une grande absence de diversité ethnique, explique pourquoi la simple présence d'une personne à laquelle on ne peut pas immédiatement attribuer une identité quelconque est une transgression des normes linguistiques et sociales. Voilà la cause des réactions d'hostilité et d'exclusion.

Je peux attester du fait qu'à Grand-Sault, ma présence seule fut suffisante pour déclencher des sanctions qui n'ont fait que s'aggraver une fois qu'on m'a entendu parler. Mon accent est aussi divers que mon ethnie, comportant une base québécoise, une forte influence du brayon, une légère influence du chiac et, à l'occasion, les traces d'un accent anglais. À l'époque de mon secondaire, ce fut principalement le québécois et le brayon qui se présentèrent dans mon parler. Cette combinaison amalgamée se retrouvait presque toujours hors des attentes de la population générale de Grand-Sault.

Pourtant, la norme langagière de cette ville est assez permissive, à condition qu'elle soit conforme à la norme culturelle. C'est-à-dire qu'on peut parler français (surtout le brayon, mais le québécois est accepté) ou anglais, mais on doit être d'ethnie caucasienne et avoir un nom qui correspond à la langue et la culture respective. Au minimum, on doit pouvoir y attribuer une identité quelconque, ce qui, à première vue, est impossible dans mon cas. Ceux qui tombent en dehors de cette norme sont considérés étrangers et sont, pour la majorité, exclus de la population générale. Par ma simple présence et avant même que j'eus la chance de parler, je me situais constamment dans un état d'extrême non-conformité aux normes culturelles et ethniques, alors que mon parler ordinaire me situe aussi rapidement hors des normes linguistiques de Grand-Sault.

Pour résumer les attentes et les présupposés linguistiques concernant mon ethnie, mon nom et mon accent, il est juste de dire que la population de Grand-Sault n'a jamais su former une opinion concrète quant à mon identité, ne sachant où me classer. C'est pourquoi j'ai eu grande peine à me faire des amis, surtout suivant un changement d'environnement. Ayant subi de nombreux déménagements, la démographie immédiate n'a pas eu la chance de « s'habituer » à ma présence.

Par ailleurs, le fait d'avoir une identité mixte a aussi influencé mes expériences scolaires, ainsi que ma perception de la langue française. N'ayant aucun repère familial ou culturel propre au Nouveau-Brunswick, l'enjeu de la francophonie minoritaire a pour longtemps été un concept étranger chez moi. À mon grand malaise, ce fut toutefois un sujet abordé de façon rigoureuse et redondante au sein de tous les milieux scolaires francophones de la province, chose que je peux confirmer grâce à mes nombreux déménagements. La fierté française, particulièrement la dimension acadienne qui était pour plusieurs un symbole de solidarité francophone, était pour moi une extériorisation d'un sentiment d'exclusion culturelle.

À titre d'exemple, la Semaine provinciale de la fierté française (SPFF) soulève plusieurs problématiques. D'abord, bien que cette semaine se dit en principe une célébration inclusive de la francophonie collective, on peut toujours noter la centralisation et la valorisation de la culture acadienne et du français en Acadie. Sachant que je n'avais pas la moindre racine acadienne, la SPFF a toujours eu, pour moi, un effet d'exclusion.

Pourtant, je n'ai jamais été complètement aliénée du combat acadien. Même en étant consciente de mon détachement culturel et générationnel, l'esprit militant de l'Acadie est un exemple rayonnant de résilience et de courage pour les groupes ou personnes marginalisés. J'ai su, en quelque sorte, développer une grande admiration de la fierté identitaire et l'exigence de reconnaissance.

Malheureusement, à cause de la représentation majoritaire de francophones acadiens lors de la SPFF, ce maigre facteur de reconnaissance n'a pas été suffisant pour s'inscrire à la plus grande part de mon identité. D'ailleurs, entre 1990 et 2013, cinq hors des vingt-trois slogans choisis (en grande part élus par les élèves du Nouveau-Brunswick) font mention de l'Acadie, alors que le site web officiel de la SPFF se donne comme mission de « promouvoir la fierté et le sentiment d'appartenance des élèves francophones du Nouveau-Brunswick à l'égard de la culture française. »² Voilà la triste répercussion de l'ardente quête vers la reconnaissance identitaire : la fierté française favorise les Acadiens et néglige les autres francophones, pourtant tous membres de la francophonie.

En plus d'avoir à subir l'exclusion ethnique et culturelle en temps normal, la SPFF m'a rapidement convaincue d'une certaine exclusivité de la francophonie. Pour certains, il ne suffit pas de tout sim-

plement parler le français : on doit aussi naître de la culture francophone, voire même d'une culture francophone particulière, pour faire partie de la francophonie du Nouveau-Brunswick.

Pour moi, le fait d'être non seulement consciente mais aussi rappelée de mon exclusion culturelle, a perpétué une certaine indifférence face à la SPFF. Puisque mon insécurité culturelle et ethnique était déjà si présente, j'ai fait le choix conscient de ne pas m'en culpabiliser en plus sur le plan linguistique, du moins concernant l'opinion des autres francophones.

Ensuite, en ce qui concerne la question du « bon usage, » le niveau de contradiction et d'incohérence dans ma scolarisation était parfois étourdissant. En arrivant à Grand-Sault, ma maîtrise du français standard dépassait considérablement les niveaux des autres élèves, grâce à l'influence québécoise et la rigueur exercée par ma mère. Lorsque je fus confrontée aux régionalismes brayons, j'appris rapidement que ma façon de parler n'était pas « acceptable » en matière d'échanges sociaux entre camarades de classe. En même temps, mon haut rendement en français et la rigueur linguistique appliquée par ma mère ne m'ont jamais permis de « perdre » mon français standard. Ainsi, j'ai rapidement appris à m'adapter au contexte d'un parler particulier, que ce soit un certain français standard avec ma mère, un brayon populaire à Grand-Sault, ou un chiac de différents degrés au sud-est de la province. On pourrait même affirmer que je prenais un certain plaisir à pouvoir duper les gens, qui ne pouvaient plus reconnaître mes différents accents, acquis et perfectionnés par une observation accrue. C'est en développant cette fluidité d'adaptation dialectique que je me suis rendue à l'évidence que tout parler et tout accent portent une certaine valeur, sans qu'il s'agisse nécessairement du « bon usage » de la langue française.

Encore une fois, l'aspect mixte de mon identité culturelle, linguistique et ethnique entre en jeu. À l'âge scolaire, ne pouvant même pas déterminer les limites de ma propre identité diversifiée, ma maîtrise de cette habileté « caméléon » n'a qu'approfondi ma confusion identitaire. Le fait de pouvoir se fondre dans la foule ne constitue pas en soi une structure identitaire, du moins en ce qui concerne l'appartenance à un groupe.

En conclusion, la composition de mon identité linguistique a toujours été complexe. Dès le départ, j'ai pris conscience du fait que mon ethnie et mon nom me mettaient à part. De plus, le fait de vivre

sur un terrain linguistique et culturel instable ne m'a jamais permis d'établir une identité conforme à mon environnement. Ceci m'a souvent privé d'un sentiment d'appartenance au sein de groupes auxquels je faisais pourtant partie, dont des équipes sportives, mon groupe de finissants, mes réseaux sociaux et parfois ma propre famille. D'une certaine façon, j'ai souvent ressenti le besoin d'improviser ma propre identité, à part de ce qui constitue normalement la base d'une identité collective. À ce jour, j'ai beaucoup de difficulté à exprimer mon identité linguistique. Je ressens également un besoin insatiable de vouloir m'installer dans une seule région de façon

permanente, sans pour autant renoncer mes capacités d'adaptation qui font partie de mes traits identitaires, même si elles ne me lient pas à un groupe en particulier.

Malgré ces nombreux dilemmes, je peux affirmer avec confiance que ma capacité d'adaptation linguistique constitue un élément important de mon identité. J'ai eu l'occasion de développer un œil attentif aux composantes de la langue, une oreille fine aux accents et leur rôle, ainsi qu'une grande appréciation du multiculturalisme. D'une certaine mesure, je suis fier de pouvoir inclure ces traits sous le titre de mon identité.

Notes

1. Annette Boudreau and Lise Dubois, « Insécurité linguistique et diglossie: étude comparative de deux régions de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, » *Revue de l'Université de Moncton* 25, no. 1 (1992), 4.

2. Semaine provinciale de la fierté française, « Énoncé de mission, » accessed February 16, 2018, <http://web1.nbed.nb.ca/sites/spff/apropos/Pages/Comite-organisateur.aspx>.